

AVIS AUX MEMBRES

No. 2018 – 091

Le 26 juillet 2018

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL MedReleaf Corp. (LEAF) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer qu'Aurora Cannabis Inc. ("Aurora") et MedReleaf Corp. («MedReleaf») ont annoncé que Aurora Cannabis Inc. s'est portée acquéreur de toutes les actions émises et en circulation de MedReleaf. Selon les modalités de cette entente, les actionnaires de MedReleaf recevront 3.575 actions d'Aurora Cannabis Inc. plus une portion de \$0.000001 en échange de chaque action ordinaire de MedReleaf.

Le retrait de la cote à la Bourse de Toronto des actions de MedReleaf Corp. aura lieu à la fermeture du marché le 26 juillet 2018.

MedReleaf Corp. (LEAF)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de MedReleaf Corp. seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** Le 27 Juillet 2018
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** ACB1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 357 actions ordinaires de ACB, une considération en espèces équivalente à 0,5 action de ACB (basé sur le prix de clôture de ACB du Jeudi 26 juillet 2018) et une considération en espèce de 0,0001\$. Le montant sera confirmé sur une nouvelle circulaire.
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250 000 contrats
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options MedReleaf Corp. LEAF seront négociées sous le nouveau symbole ACB1 pour représenter le nouveau livrable. Veuillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours seront retirées de la liste de négociation.

MedReleaf Corp.		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
13,00 \$	LEAF	ACB1
14,00 \$	LEAF	ACB1
15,00 \$	LEAF	ACB1
16,00 \$	LEAF	ACB1
17,00 \$	LEAF	ACB1
18,00 \$	LEAF	ACB1
19,00 \$	LEAF	ACB1
20,00 \$	LEAF	ACB1
21,00 \$	LEAF	ACB1
22,00 \$	LEAF	ACB1
23,00 \$	LEAF	ACB1

MedReleaf Corp.		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
24,00 \$	LEAF	ACB1
25,00 \$	LEAF	ACB1
26,00 \$	LEAF	ACB1
27,00 \$	LEAF	ACB1
28,00 \$	LEAF	ACB1
29,00 \$	LEAF	ACB1
30,00 \$	LEAF	ACB1
32,00 \$	LEAF	ACB1
34,00 \$	LEAF	ACB1

CDCC - Détails du rajustement – Contrats à terme sur action :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** Le 27 juillet 2018
- **SYMBOLE DES CONTRATS À TERME SUR ACTIONS:** FLV devient KLV
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :** 357 actions ordinaires de ACB, une considération en espèces équivalente à 0,5 action de ACB (basé sur le prix de clôture de ACB du Jeudi 26 juillet 2018) et une considération en espèce de 0,0001\$. Le montant sera confirmé sur une nouvelle circulaire.
- **CUSIP :** NOTACUSIP
- **PRIX DE RÈGLEMENT:** Inchangé
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 250 000 contrats

Étant donné qu'il n'y a pas de positions ouvertes à l'heure actuelle, toutes les séries seront retirées de la négociation le 26 juillet 2018 à la fermeture de marché.

S'il va y avoir des positions ouvertes dans une série, les détails de rajustement ci-dessus vont s'appliquer.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation
CDCC